

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE
Mme Séverine LE FLOCH à Mme Marylise FOIDART
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE
M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 novembre 2021
Date de l'affichage	24 novembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2021 114 Convention Salon du livre jeunesse avec la Ligue de l'Enseignement du Morbihan

Rapporteur : F. Ballester

Organisé chaque année en novembre au Palais des Congrès de Lorient, par la Compagnie des livres, coordonné par la Ligue de l'Enseignement du Morbihan et soutenu aussi par les communes du Pays de Lorient, le Salon du Livre Jeunesse propose une sélection de livres originale, des rencontres auteurs, des animations, des spectacles afin de partager avec le plus grand nombre leur passion du livre jeunesse.

Afin d'assurer une projection financière aux organisateurs de l'évènement, il convient de formaliser l'engagement de la ville de Guidel pour les 3 prochaines années via la convention jointe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission culture, animations, jumelage et manifestations du 14 octobre 2021,

VU l'avis de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 16 Novembre 2021,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec « La Ligue de l'Enseignement du Morbihan » pour une durée de trois années soit 2022, 2023 et 2024.

ATTRIBUE une subvention de 3600 € (soit 1200 € par édition) pour l'organisation du salon du Livre Jeunesse.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 1er décembre 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

